

# Réseau International de Collaboration en Santé Mentale

(International Mental Health Collaborating Network)

Expériences pilotes en santé mentale communautaire  
pour des services de psychiatrie intégrés dans la cité



## Notre but

Au cours des trente dernières années, on a pu observer dans de nombreux pays un mouvement de la psychiatrie hospitalière vers des systèmes de soins en santé mentale intégrés dans la Cité. Cependant, des structures complètement intégrées, adaptées et efficaces, n'ont pu se développer réellement que dans un petit nombre de lieux.

Le but du Réseau de Collaboration est de pouvoir fédérer les expériences pilotes de santé mentale communautaire abouties et celles qui sont en cours de développement. En favorisant les échanges et les formations croisées et continues, chacun pourra profiter des expériences des autres.

De cette façon, le courant de la santé mentale communautaire pourra être renforcé ainsi que son influence durable sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant des troubles psychiques.

## Notre vision et nos valeurs

**Notre vision** est celle d'un monde qui respecte et valorise les différences entre les individus. Nous visons à permettre aux personnes ayant des problèmes de santé mentale d'utiliser leurs propres potentialités pour mener une vie riche et être considérés comme des citoyens à part entière, contribuant au fonctionnement de la société.

**Nos valeurs** sont celles du développement des pratiques professionnelles en santé mentale et des services intégrés dans la Cité – en tenant compte des besoins et des souhaits des usagers.

## **Notre Mission**

L'objet du « **Réseau International de Collaboration en Santé Mentale** » est la mise en commun des ressources de ses différents membres dans le but d'améliorer collectivement les services offerts aux personnes présentant des troubles psychiques.

Ses services comprennent :

- traitements et thérapies
- logement adapté
- insertion professionnelle
- réseaux sociaux
- participation et intégration à la vie citoyenne
- défense des droits des usagers
- soutien au développement de la participation des usagers et des associations d'usagers
- développement de recherches-action en santé mentale communautaire
- lutte contre les lois et les politiques discriminatoires

## **Nos buts et objectifs**

Le Réseau International de Collaboration en Santé Mental s'est fixé les objectifs suivants :

- la reconnaissance du rôle, de l'expérience et de l'expertise des usagers et de leur entourage dans la planification et le développement des services
- La création de services de psychiatrie intégrés dans la Cité, cohérents et en mesure de développer une stratégie qui réponde aux besoins en santé mentale d'une population donnée.
- Le redéploiement des grands hôpitaux psychiatriques dans la cité et la création de services intégrés dans la cité
- la lutte contre l'exclusion, la discrimination et la stigmatisation des citoyens ayant des troubles psychiques

Le but du Réseau International de Collaboration en Santé Mentale est de répondre à la demande d'aide exprimée par les sites qui en auraient besoin.

Le Réseau de Collaboration atteindra ses objectifs grâce, notamment, à la création d'un site web, des voyages d'étude et des stages pour les professionnels, des ateliers de travail, des programmes de recherche, des conférences internationales et le lien avec des organismes partageant des valeurs, principes et expériences similaires.

## Les Membres du Réseau de Collaboration

Les membres fondateurs du Réseau de Collaboration sont :

- Le département de santé mentale de Trieste (Italie)
- Le service de santé mentale de Stockholm Sud (Suède)
- Cavan Monaghan Mental Health Services (Irlande)
- Asturias Mental Health Service (Espagne)
- Cornwall Partnership NHS Trust (UK)
- EPSM Lille Métropole (France)

Il est possible de prendre part aux activités du Réseau International de Collaboration en Santé Mentale à titre institutionnel, associatif ou individuel à condition d'adhérer aux valeurs et principes de celui-ci. Il s'agit d'un réseau multidisciplinaire, considérant à part égale les usagers et les professionnels fédéré en Organisation Non Gouvernementale : « Santé Mentale et Citoyenneté ».

Chacun devra s'engager à décrire et partager ses travaux au travers des activités du Réseau.

Il sera possible d'enrichir ses connaissances et ses compétences, quel que soit le niveau d'intégration des services de chacun dans la Cité. Le partage d'expériences – et la recherche commune de solutions – est une des fonctions de soutien du réseau.

Pour développer des services de santé mentale dans la Cité il est nécessaire :

- D'avoir pour objectif central l'amélioration de la qualité de vie des usagers.
- De fermer les grands établissements psychiatriques et de créer des services de proximité
- D'être opérationnel 24 heures sur 24 dans la Cité
- De soutenir l'implication des usagers et de leur entourage dans le développement des services.
- D'établir des partenariats avec la société civile pour accéder au logement, à l'emploi, à l'éducation et aux loisirs.
- En cas de crise, d'utiliser le moins possible les pratiques coercitives.
- D'avoir l'intention d'évaluer les services et d'en partager les résultats.
- De s'engager à répondre aux besoins de groupes minoritaires.

Les établissements de santé et les organisations non gouvernementales qui souhaitent rejoindre le Réseau devront faire preuve de leur adhésion à ces objectifs.

## Soutenir les objectifs du Réseau

La fin de l'ère des asiles verra la fermeture de tous les grands hôpitaux psychiatriques qui génèrent déshumanisation, exclusion et appauvrissement social des personnes qui souffrent de troubles psychiques.

La « vision » et les valeurs des services de psychiatrie intégrés dans la Cité sont basées sur le service rendu aux usagers et leur trajectoire de soins.

Les droits suivants doivent être garantis aux usagers :

- Vivre dans leur propre environnement, quelle que soit la gravité de leurs troubles,
- Avoir un rôle actif au sein de la société et que soient respectés leurs droits de citoyens

Les services doivent reconnaître les différences de genre, d'origine et de culture comme des concepts fondamentaux de l'égalité des droits.

## Pour adhérer au Réseau

- Visiter notre site [www.IMHCN.com](http://www.IMHCN.com)
- Compléter une fiche d'identification et de présentation.
- Adresser un formulaire complet d'adhésion par e-mail au secrétariat du Réseau [imhcn@epsm-lille-metropole.fr](mailto:imhcn@epsm-lille-metropole.fr)

## Pour plus d'informations, merci de contacter

**John Jenkins**

President

[jjenkins@doh.gsi.gov.uk](mailto:jjenkins@doh.gsi.gov.uk)

Tel: +44 (0) 7818 001 375

**Roberto Mezzina**

Vice President

[romezzin@tin.it](mailto:romezzin@tin.it)

Tel +39 3 488 710 355

**Le Secrétariat du IMHCN**

[Imhcn@epsm-lille-metropole.fr](mailto:Imhcn@epsm-lille-metropole.fr)

Tel : +33 (0) 320 437 105